

Espace et souveraineté

Par le CNES

Les Livres blancs 2008 et 2013 sur la Défense et la Sécurité nationale soulignent l'importance de l'espace pour l'économie et la sécurité internationale. Ils précisent que le libre accès et l'utilisation de l'espace sont des conditions de notre autonomie stratégique et qu'ils rendent possibles le maintien et le développement des capacités technologiques importantes pour notre industrie de Défense. Ce double objectif est poursuivi par les acteurs français du spatial, en particulier par le CNES, dans une démarche volontariste et concertée.

Souveraineté opérationnelle

Depuis le lancement d'Hélios 1A, toutes les opérations menées par les forces françaises bénéficient d'images optiques de satellites nationaux. Sur le plan diplomatique, ces satellites fournissent à nos responsables politiques la capacité de surveiller les crises et la prolifération des armes de destruction massive.

Pour conserver à nos autorités cette autonomie d'appréciation, le Ministère de la Défense a lancé la Composante Spatiale Optique (CSO) du programme européen MUSIS (Multinational Space-base Imaging System) dont le premier satellite devrait être mis en orbite en 2018. Comme pour Hélios, la DGA en a délégué au CNES la maîtrise d'ouvrage du segment spatial.

Dans le domaine du renseignement d'origine électromagnétique, les démonstrateurs Essaim et Elisa ont préparé la mise en service de la constellation CERES (Capacité de Renseignement Electromagnétique Spatial) à l'horizon 2020. Le CNES participe à l'équipe programme avec la DGA.

Par ailleurs, pour relier les forces déployées aux autorités en métropole, les satellites de télécommunications répondent à leurs besoins croissants en termes de téléphonie, messagerie, données... Si la location de bandes civiles et l'usage de satellites duaux (Athena-Fidus) peuvent satisfaire une partie du besoin, les spécificités des liaisons militaires (disponibilité garantie, déploiement rapide, sécurité) imposent la détention de capacités propres. Pour succéder au système Syracuse, le Ministère de la Défense a décidé le programme ComSat NG pour lequel le CNES met son expertise et ses compétences à la disposition de la DGA.

Enfin, dans le domaine de la surveillance de l'espace, la Défense française est dotée du radar de surveillance Graves et de radars de poursuite. Ces moyens et l'expertise du personnel du Centre Opérationnel de Surveillance Militaire des Objets Spatiaux et de celui du Centre Spatial de Toulouse, offrent à la Défense et au CNES un certain niveau d'autonomie dans l'appréciation de la situation spatiale.

Ces moyens nationaux et l'expertise de nos services légitimeraient une place prépondérante de la France dans le consortium constitué dans le cadre de l'initiative de l'Union européenne sur la surveillance de l'espace.

Souveraineté technologique et industrielle

Les aptitudes françaises dans le spatial militaire s'appuient sur les compétences des opérationnels, sur l'expertise du CNES mais également sur les capacités de nos industriels, au premier rang desquels les maîtres d'œuvre Airbus Defence and Space (ADS) et Thales Alenia Space (TAS). Les succès de ces sociétés sur les marchés export s'expliquent par les investissements réguliers consentis par la France, depuis des années, dans les programmes militaires et civils.

En effet, les technologies spatiales sont duales et les investissements sur tous les projets contribuent à renforcer le tissu industriel. Aussi la communauté spatiale française se mobilise-t-elle pour préparer les technologies qui seront intégrées dans les programmes futurs.

Cette démarche est coordonnée par le CoSpace, mis en place par les Ministres de la Défense, de l'Economie et de la Recherche. Cette instance, créée en 2013, a focalisé ses travaux sur trois thématiques : des feuilles de route R&T, les applications et les études de marché.

Pour ce qui est des projets plus spécifiquement militaires, le Ministère de la Défense et le CNES ont décidé d'investir dans les technologies relatives à l'observation optique et aux télécommunications, afin de préparer les spécificités militaires des programmes futurs. C'est dans ce cadre que le CNES étudie avec la Défense le programme THR-NG visant à valider en vol les technologies les plus récentes qui pourraient être insérées dans les futurs programmes d'observation de la Terre, dont les successeurs de CSO.

Pour ce qui est des télécommunications, le CNES accompagne le programme ComSat NG par des travaux portant sur l'amélioration de la bande Ka gouvernementale et sur de nouveaux composants.

Le Commandement Interarmées de l'Espace, la DGA, les industriels et le CNES se concertent pour étudier ces technologies qui donneront à nos armées les outils dont elles auront besoin dans les opérations futures et à nos industriels les moyens d'affronter le marché international avec un avantage de compétitivité.

L'industrie spatiale française représente aujourd'hui 12.000 emplois de haut niveau, que ce soit dans les grands groupes ou dans le tissu de PME sous-traitants et les industriels annoncent la création de milliers emplois supplémentaires. Les investissements français, civils et de Défense, pérennisent ces emplois de très haute technologie.

Cet outil industriel constitue le deuxième volet de notre souveraineté nationale dans le domaine du spatial.

Conclusion

La France dispose de capacités spatiales militaires autonomes dans les domaines du renseignement et des télécommunications. Ces moyens spatiaux offrent aux autorités de notre pays des atouts dans la diplomatie et dans la conduite des opérations. En outre, ces capacités

qui se sont constituées sur la base d'investissements financiers et humains, ont construit le tissu industriel français et européen.

Pour maintenir cette souveraineté tout en s'adaptant à un environnement évoluant rapidement, comme le montrent les initiatives du NewSpace aux Etats-Unis, le monde du spatial français s'appuie sur ses qualités traditionnelles : excellence et dualité. Pour sa part, le CNES met en avant les thèmes « Innovation & Inspiration » comme guides de son action dans le cadre de son Contrat d'Objectifs et de Performance, signé avec l'Etat.

